



ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN  
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA JEUNESSE, DES  
SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

ERIC WOERTH  
MINISTRE DU BUDGET, DES COMPTES PUBLICS  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Communiqué de presse*

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

*Communiqué de presse*

[www.budget.gouv.fr](http://www.budget.gouv.fr)  
[www.comptes-publics.gouv.fr](http://www.comptes-publics.gouv.fr)

Paris, le 30 mai 2008

### **Communiqué de presse :**

#### **Le Comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie ne déclenche pas de procédure d'alerte ; les ministres restent vigilants**

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative et Eric Woerth, ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique ont pris connaissance de l'avis du Comité d'alerte sur le respect de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM) pour l'année 2008.

**Ils observent que le Comité n'a pas jugé nécessaire de déclencher la procédure d'alerte.** L'ONDAM 2008 est en effet un objectif réaliste et des mesures précises permettant de le crédibiliser ont été prises dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2008.

Le risque de dépassement de l'ONDAM est estimé entre 500 et 900 M€. L'écart par rapport à l'objectif de dépenses voté par le Parlement, s'il se confirmait, serait donc inférieur au seuil d'alerte prévu par la loi (0,75% des dépenses soit 1,1 Md€ en 2008). Le Comité précise que cet écart s'explique en partie par le dépassement, plus fort que prévu, de l'ONDAM 2007.



A ce stade de l'année, les incertitudes qui pèsent sur les prévisions de dépenses sont encore fortes. Les ministres vont donc continuer à suivre de très près leur évolution pour être en mesure de réagir rapidement avec les Caisses d'assurance maladie.

Les Ministres réaffirment en effet leur détermination à maîtriser la croissance des dépenses d'assurance maladie et appellent tous les acteurs à se mobiliser pour concourir au respect de l'objectif national d'évolution des dépenses d'assurance maladie pour 2008.

**Contacts :**

Cabinet de Roselyne BACHELOT : Géraldine DALBAN-MOREYNAS : 01 40 56 40 14  
Cabinet d' Eric WOERTH : Eva QUICKERT-MENZEL : 01 53 18 42 96